

5628/72

Jules Kaudrin

"Le pont neuf"

"Cavaliers dans la neige"

1923. 1925.

Reçu de l'usée de  
tableau de l'usée  
pour remettre au usée  
de Land

ce 1<sup>er</sup> Juillet 1794

Wirt

MINISTÈRE



DES  
SCIENCES ET DES ARTS  
—+—  
ADMINISTRATION DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES  
PUBLIQUES

BRUXELLES, LE 25/6/25  
10, BOULEVARD DE WATERLOO.

Mon cher Tierens

Je me suis entendu avec M. Hulbin  
et ses collègues du Musée de Gand.  
Nous pourrions régulariser l'affaire  
du Flandrin et envoyer les Cavaliers  
à Gand. L'autre tableau serait  
restitué au vendeur.

Sauvez nous bien d'accord ?

Sincèrement à vous

P. Lambotte

Bruxelles 29 juin 1925

Mon cher Lambotte

Je suis d'accord pour faire envoyer les Cavaliers dans la Neige de Flandrin, à Gand. Est-ce votre administration qui se charge de l'envoi ou devons nous faire l'expédition? L'autre tableau de Flandrin a déjà été renvoyé à Paris.

Croyez moi votre

Monsieur P.Lambotte

Directeur des Beaux-Arts  
16 boulevard de Waterloo à Bruxelles



# GALERIES DRUET

*Société Anonyme au Capital de 1.000.000 de francs*

TABLEAUX MODERNES

20, Rue Royale, Paris VIII<sup>e</sup>

Téléph. : Gutenberg 62-48

Paris, le 7 Mai 1925

Monsieur le Conservateur  
du Musée Royal des BEAUX-ARTS  
BRUXELLES

Monsieur le Conservateur,

Je reçois votre lettre du 6 Mai répondant à la question que je vous posais dans ma lettre d'hier; Je vous en remercie. Nous avons fait le nécessaire pour prendre livraison du tableau de Jules Flandrin.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

*L. Druet*

*Demander écrit suborité  
Druet pendant que  
je suis à la réception  
du tableau*

*8/5*

Bruxelles, le 6 mai 1920.

Monsieur le Directeur,

Nous apprenons par M. Grégoir, notre expéditeur, que le colis à vous adressé reste en souffrance à Paris. Je vous rappelle pour au tant que de besoin qu'il s'agit d'un tableau de Jules Flandrin, "Le Pont Neuf après-midi d'été" acquis par l'Etat belge en 1922 et échangé depuis contre une autre oeuvre de l'artiste. Ce dernier spécifiait bien que les négociations étant terminées, la première toile devait vous être réexpédiée. Veuillez donc avoir l'obligeance d'en prendre livraison.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur-adjoint,

Galerie Druet,  
20 rue Royale,  
PARIS.



Téléph. : Gutenberg 62-48

# GALERIES DRUET

*Société Anonyme au Capital de 1.000.000 de francs*

TABLEAUX MODERNES

20, Rue Royale, Paris VIII<sup>e</sup>

Paris, le 6 Mai 1925

Monsieur le Conservateur  
du Musée Royal des Beaux-Arts  
à BRUXELLES

Monsieur le Conservateur,

Nous avons été avisés le 24 Avril par la Maison Théodore, commissionnaire -expéditeur, de l'arrivée en douane d'un tableau expédié par vous à notre adresse.

N'ayant pas été avisé par votre Administration, j'ignore de quel tableau il s'agit.

Au reçu de cette lettre, j'avais chargé la M<sup>on</sup> Théodore de se renseigner à cet égard auprès de vous. Cette Maison ayant négligé de le faire, je vous serais très obligé de me renseigner directement et sans retard pour éviter des frais de magasinage.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur

*A. Atthey*

Flandrin

21 avril 1925

Cher Monsieur Grégoir

Nous vous remettons ce jour à destination de la galerie Druet de Paris une caisse contenant un tableau moderne peint à l'huile lequel retourne en France. Les frais sont à charge du destinataire

Agréez, Cher Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Bruxelles, le 26 mars 1926.

Cher Monsieur,

On m'annonce à l'instant que l'Administration des Beaux-Arts retient votre tableau Les Cavaliers dans la neige que vous avez bien voulu nous faire envoyer en échange de votre toile Le Pont Neuf, Après-midi d'été. Je m'empresse de vous communiquer cette décision.

Conformément à vos instructions, nous faisons renvoyer Le Pont Neuf à la galerie Druet.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Jules FLANDRIN,  
19 Quai St Michel,  
PARIS.

25. 3. 15

Communication téléphonique M<sup>r</sup> Lambotte  
et M<sup>r</sup> Fieren : Par l'intermédiaire d'un  
une lettre du Ministre pour dire refus par  
Com. des Carrières D. la neige. Simple-  
ment écrit à M<sup>r</sup> Jules Flaminio, sur  
l'on retient ce dernier tableau. M<sup>r</sup>.  
Lambotte fait savoir qu'il sera  
nommé au Musée de Sens (M<sup>r</sup>.  
Hulst de 600 préfèrent à servir  
au Com. la neige).



Paris 26 Janvier 1925

Jules Handrin  
à  
M<sup>r</sup> Ficus-Gevaert

Cher Monsieur

En réponse à votre aimable lettre  
m'accusant réception du Tableau de  
(Caroline dans la neige) je vous prie  
de prendre, comme vous me le demandez,  
tout votre temps pour montrer les 2  
Tableaux, et faire la réciprocité  
quand cela vous sera possible.

Croyez encore cher Monsieur  
à ma meilleure amitié

Jules Handrin

Bruxelles, le 24 janvier 1925

Cher Monsieur,

Votre beau tableau "Cavaliers dans la neige" nous est bien parvenu il y a quelques jours déjà, et je me félicite d'en pouvoir proposer le placement au Musée Moderne; c'est une oeuvre que j'ai revue avec plaisir et qui vous représentera au mieux dans les collections de l'Etat. Mais ne permettez-vous de surseoir un peu à la réexpédition de l'autre toile "Le Pont Neuf", après-midi d'été" en dépôt dans nos réserves, et dont M. Bautier, conservateur-adjoint, vous annonçait l'envoi immédiat à la Galerie Druet ? Je désirerais montrer les 2 tableaux ensemble à la Commission directrice et administrative du Musée (section d'art moderne). La prochaine séance aura lieu vraisemblablement dans une quinzaine. Vous comprenez mon désir de rappeler à mes collègues l'obligeance que vous avez montrée à l'égard du Musée en réalisant cet échange...

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Jules FLAUBERT,  
19 Quai St Michel,  
PARIS.

*Flandrin*  
*↳*  
*Carnet de la neige*

Bruxelles, le 12 janvier 1925.

Monsieur Flandrin,

Suite à l'autorisation que vous avez bien voulu me donner, lors de ma visite chez vous, à la mi-décembre, je me suis entendu directement avec M. Robinot, emballeur des Salons, Grand Palais (porte B) pour l'expédition au Musée de Bruxelles de votre tableau "Cavaliers dans la neige". Une petite toile de Carlos-Raymond acquise par moi au Salon d'automne, devait être jointe à l'envoi à l'entremise de M. Léon Bonifay, secrétaire général. Nous sommes un peu étonnés après ces quelques semaines de n'avoir encore reçu aucun avis concernant cette double expédition; puis-je vous prier de bien vouloir vous en enquérir auprès de M. Robinot? Votre tableau "Le Pont Neuf, après-midi d'été" qui fait l'objet de cet échange si intéressant pour le Musée Moderne de Bruxelles, est préparé dans nos bureaux afin d'être dirigé aussitôt, selon vos instructions, vers la Galerie Druet.

Agréez, Monsieur Flandrin, l'assurance de mes sentiments  
les plus distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur Jules FLANDRIN,  
19 Quai St Michel,  
PARIS.

Paris 11 Dec. 24

John Flaxman  
à M le Conservateur  
du Musée Royal  
de Belgique

Monsieur

Je m'excuse à l'abord de  
a long retard. Je n'étais seulement  
à Paris et m'empresse de vous  
faire savoir que je serai chez  
moi 19 quai St Michel lundi et  
mardi, de 2<sup>h</sup> à 4 de l'après midi.

Le Tableau des trois Carolins est  
chez Robinot frères, emballeurs  
Grand Palais, porte B, tout  
à votre disposition; il sera  
donc facile de faire le nécessaire  
avec M<sup>r</sup> Bauthier, qui

Serai heureux de recevoir de  
votre part.

Croyez mes vœux à  
ma sympathie

John Harding

Bruxelles, le 19 juillet 1923.

Monsieur et cher artiste,

J'apprends avec plaisir par le Directeur de la Galerie Druet que vous voulez bien consentir à échanger contre une autre oeuvre votre tableau intitulé Le Pont Neuf qui a été acquis par le Gouvernement Belge pour le Musée de Bruxelles. Je vous remercie vivement de déférer avec cette complaisance au désir exprimé par notre Commission directrice.

Je ne puis me rendre en ce moment à Paris, mais j'y viendrai, je pense, dans quelque temps et j'aurai soin de vous prévenir. J'espère que nous pourrons alors nous rencontrer et faire choix ensemble du tableau que nous serons heureux de voir figurer dans nos collections.

Je vous prie de croire, Monsieur et cher artiste, à mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Jules Flandrin,  
artiste peintre,  
19 Quai St Michel,  
PARIS Ve.

GALERIE E. DRUET.

TABLEAUX MODERNES.



TÉLÉPHONE 162-48

20. RUE ROYALE

Paris. 1<sup>er</sup>

II Juillet 1923

Monsieur FIERENS-GEVAERT  
Conservateur en Chef du Musée Royal des  
Beaux Arts de Belgique  
à BRUXELLES.

Cher Monsieur,

L'époque approche où nous allons effectuer notre fermeture annuelle. Comme, d'autre part, nous aurons les ouvriers jusqu'en Octobre, je préférerais attendre cette époque, pour que vous m'envoyiez les 20 exemplaires du catalogue.

Je croyais que M. FLANDRIN avait dû vous écrire directement; je lui rappellerai à l'occasion votre demande concernant son tableau du Musée de BRUXELLES. En tout cas, il m'avait répondu verbalement qu'il consentait très volontiers à l'échange qui lui était proposé.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

*A. Atlys*

*Confiance*

2

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
Beaux-Arts, des Lettres  
et des  
Bibliothèques publiques

DIRECTION

*e* Section

N<sup>o</sup> 24/4.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 22 mai 1923

16, Boulevard de Waterloo

*Art mod*

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 27 avril  
1923, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à titre  
exceptionnel, j'approuve la proposition de la Sec-  
tion de l'Art Moderne, de demander à M. Jules Flan-  
drin l'échange de son tableau " Le Pont Neuf, contre  
une autre toile.

Je vous autorise à vous entendre directe-  
ment à cet effet, avec l'artiste.

Le Ministre ,

*Proef*

1923. — Mod. 136 — A. Gillet.

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts  
de Belgique.

Bruxelles, le 27 avril 1923.

Monsieur le Ministre,

La Section de l'Art Moderne, en sa dernière séance, a pris connaissance de la lettre N° 2454 du 30 mars dernier, Administration des Beaux-Arts, relative au tableau de M. Jules Flandrin, Le Pont Neuf. Elle se permet d'insister à nouveau pour que l'on demande à l'artiste l'échange de cette oeuvre contre un autre tableau. Je suis disposé, suivant le vœu exprimé par la Commission directrice, à m'entendre directement à cet effet avec M. J. Flandrin si vous approuvez le principe du dit échange.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

N<sup>o</sup> 2454

ANNEXE

Bruxelles, le 30 mars

1923.

*Attention retour n<sup>o</sup> 199  
G. M. M. M. M.*

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 22 mars par laquelle vous me faites savoir que la section de l'Art Moderne de la Commission Directrice a émis l'avis qu'il n'y avait pas lieu d'accueillir dans les collections du Musée le tableau du peintre français, Jules Flandrin, intitulé " Le Pont Neuf ".

Je vous saurais gré de bien vouloir faire renvoyer cette toile au Département.

Pour le Ministre :  
Le Directeur Général,

*A. Daxhelet*

à Monsieur Fierens-Gevaert

Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique

Bruxelles.

Bruxelles, le 22 mars 1923.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Section de l'Art Moderne de la Commission directrice a examiné en sa dernière séance le tableau Le Pont Neuf, du peintre français M. Jules Flandrin, que vous avez bien voulu lui présenter par votre lettre 2454, du 22 février dernier, Adm. des Beaux-Arts.

Tout en rendant hommage au talent de M. Jules Flandrin, notre collègue est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'accueillir cette oeuvre pour nos collections. Mais elle accepterait avec plaisir un autre tableau de cet artiste qu'il serait peut-être possible d'obtenir par voie d'échange.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

Le Fort neuf  
par Jules Fleury

Le Ministère nous envoie le tableau Le Fort  
neuf, après avoir été, par Jules Fleury.

Cette toile fut exposée l'été dernier à Bruxelles  
au Salon de la Société Royale de Beaux-Arts, et  
ensuite au Salon Général de Gand. Jules  
Fleury est un ~~des~~ personnalités marquantes  
de la peinture française d'aujourd'hui. Nous  
pensons qu'il convient d'accueillir l'œuvre  
de cet artiste dont le paysage se caractérise  
par une vision décorative et le sens de  
la vie moderne.

Arthur Huey

Je suis d'accord

AH

d'accord

AH

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

No. 2454.

ANNEXE

Bruxelles, le 22 février

1923.

5532/42  
M. M. M.

Monsieur le Conservateur en chef,

Mon Département a acquis un tableau  
de M. Flandrin, intitulé : " Le Pont Neuf ".

Cette oeuvre sera déposée au secré-  
riat du Musée.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur  
en chef, de bien vouloir soumettre cette toile  
à la Commission directrice et administrative, en  
vue de son admission dans nos collections natio-  
nales.

Pour le Ministre :  
Le Directeur Général,

*A. Darhelet*

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée  
royal des Beaux-Arts de Belgique  
Bruxelles.